

# Licence professionnelle Guide-conférencier

**Intitulé officiel** : Licence professionnelle Arts, lettres, langues mention guide conférencier

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

La sélection se fait **sur dossier** (éventuellement accompagnée d'un entretien). Un **jury de sélection** évalue l'adéquation des compétences et des connaissances du candidat avec les prérequis nécessaires ainsi que l'adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la licence professionnelle. Les candidatures sélectionnées sont limitées à **30 par promotion**.

Une **expérience professionnelle** dans le secteur du guidage et/ou de la médiation culturelle sera un atout supplémentaire dans le cadre de la candidature à cette licence. Quatre critères président la sélection des candidat(e)s :

disposer d'un diplôme de niveau minimal bac+2,

argumenter un projet professionnel précis,

et justifier d'un niveau de langue étrangère, régionale ou des signes (niveau minimal requis : B2).

**Pour candidater, cliquez [ici](#)**

### Objectifs

La licence professionnelle Guide-conférencier donne accès à la **carte professionnelle de guide-conférencier**, délivrée en préfecture. Elle permet aux auditeurs et auditrices d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice du métier de guide-conférencier, telles qu'elles sont définies dans [l'arrêté ministériel du 9 novembre 2011](#), modifié par [l'arrêté du 28 décembre 2016](#).

En France, le guide-conférencier exerce une activité réglementée, le plus souvent en qualité de **travailleur indépendant** et/ou **sous contrat** auprès de nombreuses structures (agences réceptives, tour-opérateurs, offices de tourisme, etc.). Il rend accessible aux visiteurs français et étrangers les différents types de patrimoines (naturels, historiques, culturels, scientifiques et techniques, matériels et immatériels). Il sait les présenter et les mettre en valeur. Il est autorisé à conduire des visites commentées dans l'ensemble des lieux à accès réglementé, y compris dans les monuments nationaux et musées de France.

La formation met ainsi l'accent sur des compétences spécifiques telles que **la méthodologie et les techniques de la médiation orale des patrimoines, la démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel, et la gestion de l'activité professionnelle** (statuts juridiques, pratiques du numérique, etc.), ainsi que sur des connaissances spécifiques, notamment dans les domaines de **l'histoire et de l'histoire des arts, des sciences et des techniques**. L'obtention de la licence professionnelle Guide-conférencier requiert la maîtrise d'au moins une **langue étrangère, régionale ou des signes**, et la validation d'une **expérience professionnelle** et d'un **projet tuteuré**.

Mis à jour le 22-11-2024



Arrêté du 08 juillet 2021.

Accréditation jusque fin 2024-2025. le 24-08-2016

Fin d'accréditation au 31-08-2025

**Code : LP10700A**

60 crédits

Licence professionnelle

**Responsabilité nationale :**

EPN11 - Territoires / Marine

LOISY

**Responsabilité opérationnelle**

: Gérard RIMBERT

**Niveau CEC d'entrée requis :**

Niveau 5 (ex Niveau III)

**Niveau CEC de sortie :** Niveau

6 (ex Niveau II)

**Mention officielle :** Arrêté du 08 juillet 2021. Accréditation jusque fin 2024-2025.

**Mode d'accès à la certification**

:

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

**NSF :** Accueil, hôtellerie, tourisme (334)

**Métiers (ROME) :** Guide conférencier / conférencière (G1201)

**Code répertoire :** RNCP29977

**Code CertifInfo :** 91055

**Contact national :**

EPN11 Licence Tourisme

1D7P20, 2 rue Conté

75003 Paris

[licences.tourisme@lecnam.net](mailto:licences.tourisme@lecnam.net)

La licence Guide-conférencier a donc pour objectif de former de **futurs professionnels du guidage et de la médiation** qui auront acquis, au cours de leur période de formation :

- les compétences techniques et les connaissances théoriques leur permettant d'assurer les missions d'un guide-conférencier ;
- les compétences techniques et les connaissances théoriques leur permettant de démarrer, poursuivre et/ou développer une activité professionnelle sous un statut d'indépendant et/ou de salarié, en prenant en compte les évolutions du secteur et de la profession (apparition des plateformes numériques, cumul des statuts professionnels, etc.) ;
- une expérience professionnelle significative (minimum 12 semaines).

La licence Guide-conférencier peut également permettre la **poursuite d'études** : DU, Master dans les domaines de la culture, de la valorisation des patrimoines ou du tourisme, ou *via* des diplômes du Cnam ([CC Médiation culturelle](#), [CS d'ingénierie de la culture et de la création](#), etc.).

## Modalités de validation

Contrôle continu et examen final

En application de l'article 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999, la licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (UE), y compris le projet tuteuré et l'unité d'activité (UA) d'expérience professionnelle et/ou stage
- une moyenne égale ou supérieur à 10 sur 20 à l'ensemble constitué de projet tuteuré et de l'expérience professionnelle et/ou stage

## Compétences

La licence professionnelle Guide-conférencier forme à 7 compétences que chaque élève diplômé(e) est capable de mettre en oeuvre au terme du programme de formation :

- Compétence n°1 : Usages des outils du numérique dans le cadre de la pratique du guidage et de la médiation culturelle
- Compétence n°2 : Acquisition, exploitation et synthèse de connaissances spécifiques à la pratique du guidage et de la médiation culturelle
- Compétence n°3 : Expression et communication écrites et orales dans le cadre de la pratique du guidage et de la médiation culturelle
- Compétence n°4 : Positionnement vis-à-vis des champs professionnels du tourisme, des loisirs et de la culture
- Compétence n°5 : Insertion professionnelle et responsabilité au sein d'une organisation culturelle, touristique ou de valorisation des patrimoines
- Compétence n°6 : Maîtrise de la méthodologie et des techniques de la médiation orale des patrimoines
- Compétence n°7 : Conception et mise en œuvre de dispositifs de médiations culturelles adaptés aux marchés et tendances locales et régionale

# Enseignements

60 ECTS

Tourisme en transition : connaissance du secteur et gestion de l'activité professionnelle	USEC65 6 ECTS
Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines	USEC20 10 ECTS
Arts, sciences et patrimoines	USEC21 12 ECTS
Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel	USEC22 6 ECTS
Langue étrangère, régionale ou langue des signes (niveau C1)	USEC1J 6 ECTS
Expérience professionnelle ou stage	UAEC08 8 ECTS
Projet tuteuré	UAEC09 12 ECTS

# Blocs de compétences

## Code, N° et intitulé du bloc

## Liste de compétences

LP107B10

RNCP29977BC01

Usages des outils du numérique dans le cadre de la pratique du guidage et de la médiation culturelle (Usages numériques)

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Mettre en oeuvre une prestation de médiation en visio-conférence ;
- Utiliser des outils numériques pour enrichir la médiation ;
- Utiliser les interfaces numériques pour la commercialisation et la vente de produits et services de guidage ;
- Construire et gérer son identité numérique, y compris sur les réseaux sociaux en ligne ;
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le métier de guide-conférencier.

LP107B20

RNCP29977BC02

Acquisition, exploitation et synthèse de connaissances spécifiques à la pratique du guidage et de la médiation culturelle (Exploitation de données à des fins d'analyse)

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Actualiser et enrichir ses connaissances dans les domaines de l'histoire, de l'histoire de l'art, des patrimoines culturels, artistiques, scientifiques et techniques ;
- Effectuer des recherches documentaires ;
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources littéraires, scientifiques, techniques et artistiques afin de documenter un sujet ;
- Interpréter et synthétiser des données littéraires, scientifiques, techniques et artistiques, en vue de la création et de la prestation de guidage et de médiation.

LP107B30

RNCP29977BC03

Expression et communication écrites et orales dans le cadre de la pratique du guidage et de la médiation culturelle (Expression et communication écrites et orales)

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Enrichir le champ lexical spécifique aux domaines de l'histoire, de l'histoire de l'art, des patrimoines culturels, artistiques, scientifiques et techniques en français ainsi que dans une langue étrangère, régionale ou des signes ;  
Développer une argumentation claire avec esprit critique afin de la développer à l'oral face à un public.

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y

LP107B40

RNCP29977BC04

Positionnement vis-à-vis des champs professionnels du tourisme, des loisirs et de la culture (Positionnement vis à vis d'un champ professionnel)

accéder.

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Etablir un projet professionnel visant à l'insertion dans le secteur du tourisme et de la culture par la création d'une entreprise, d'un produit, ou d'un service culturel ou touristique ;  
Analyser et évaluer la pertinence du projet professionnel à des fins d'amélioration.

LP107B50

RNCP29977BC05

Insertion professionnelle et responsabilité au sein d'une organisation culturelle, touristique ou de valorisation des patrimoines (Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle)

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

LP107B60

RNCP29977BC06

Maîtrise de la méthodologie et des techniques de la médiation orale des patrimoines (Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication)

- Maîtriser la méthodologie de recherche documentaire indispensable pour valoriser et transmettre des contenus culturels
  - Assurer un commentaire en français ou langue étrangère au cours d'une visite culturelle
  - Identifier les publics ciblés puis adapter le discours
- Identifier puis mettre à jour les contenus d'un projet culturel

Analyser et mettre en oeuvre les paramètres d'une prestation de médiation ;  
Adapter son propos aux conditions particulières : publics et environnements spécifiques ;  
Planifier, concevoir et réaliser la prestation en employant toutes les méthodes de communication et de conduite de groupes ;  
Concevoir la trame et conduire la prestation ;  
Utiliser des outils et du matériel (y compris numériques) pour enrichir la médiation.

LP107B70

RNCP29977BC07

Conception et mise en œuvre de dispositifs d'animations culturelles

- Maîtriser les techniques du guidage
- Elaborer des indicateurs d'analyse, des tendances et des demandes ;  
Définir avec méthodologie les nouveaux marchés et tendances touristiques ;  
Maîtriser l'environnement socio-économique des secteurs du tourisme, des loisirs et de la culture ;  
Adapter son offre aux attentes locales et régionales dans le domaine du guidage et de la médiation culturelle.